



# Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 27 Janvier 2022

## Ordre du jour :

- **Approbation du PV du conseil Municipal du 18 novembre 2021,**
- **Signature du registre,**
- **Election d'un secrétaire de séance,**
- **Les délibérations**
- **Les réunions extérieures,**
- **Les Commissions,**
- **Informations diverses,**
- **Tour de table.**

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 27 janvier 2022 à 18 heures 00 sous la présidence de Monsieur Étienne FRÈRE, Maire.

-----  
**Présents** : Mesdames Delahaye Delphine, Frère Astrid, Tual Nicole, Messieurs Batton Sébastien, Cagniard Cédric, Carpentier Georges, Padiou Rémi, Pytlak Michel, Frère Etienne.

### **Absent(s) avant donné procuration :**

Mme CHRISTOPHE : procuration à Mme FRERE,  
Mme BRENAUT : procuration à M. CARPENTIER,  
Mme DUMEZ : procuration à Mme TUAL

### **Absent(s) excusé(s) :**

Mme VASSET  
M. BUREAUX  
M. LEFEBVRE

**Secrétaire de séance** : Madame TUAL

---

## **Approbation du PV du conseil précédent du 18 novembre 2021 :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PV de cette séance.

## **Les différentes délibérations :**

- **N°1-27-01-2022 DELIBERATION « Jouets Noël enfants »,**

Il est demandé de bien vouloir acter ces différents achats par délibération pour paiement de la facture. Celle-ci étant d'un montant de 783,86 euros.

- **N°2-27-01-2022 DELIBERATION « achat de chocolats pour les enfants »,**

Il est demandé de bien vouloir acter cet achat par délibération pour paiement de la facture. Celle-ci étant d'un montant de 165,45 euros.

- **N°3-27-01-2022 DELIBERATION « places de cinéma »,**

Il est demandé de bien vouloir acter cette facture par délibération pour paiement de celle-ci étant d'un montant de 285,00 euros.

- **N°4-27-01-2022 DELIBERATION « colis des aînés »,**

Il est demandé de bien vouloir acter cet achat par délibération pour paiement de la facture. Celle-ci étant d'un montant de 1 346,75 euros.

- **N°5-27-01-2022 DELIBERATION « plan neigeux »,**

Il est souhaitable de reconduire le plan neigeux comme les années précédentes. La durée de reconduction est de 1 an.

Monsieur Bureaux André se propose pour effectuer les passages dans les rues. Le coût de l'heure fixé par la chambre d'agriculture est de 73,70 euros TTC.

Il est demandé de bien vouloir acter cette organisation par délibération.

- **N°6-27-01-2022 DELIBERATION « convention servitude »,**

Nous avons reçu de la part d'ENEDIS une demande de convention de servitude sur les parcelles (AL n°505 et Al n° 494) se situant sur le lieu-dit « La sucrerie ».

En compensation de cet accord de servitude, une indemnité unique et forfaitaire de quinze euros sera versée à la commune. Il est demandé de bien vouloir acter cet accord.

- **N°7-27-01-2022 DELIBERATION « Remboursements locations salles Saint Rémi »,**

Deux demandes de remboursement des salles suite au covid 19 et l'interdiction de louer ces salles à partir du 31 décembre 2021 émanant d'un arrêté préfectoral.

Un remboursement de 162,00 euros à Monsieur et Madame Pouplin et un remboursement de 390,00 euros à Madame Océane Fontaine.

Il est demandé de bien vouloir acter ces remboursements par délibération.

- **N°8-27-01-2022 DELIBERATION « Engagement avant BP 2022 »,**

Compte 286 projet luminaire → 1800€

Compte 278 Espace vert → 18000€

Compte 273 petits équipements → 5000€

Il vous est demandé de bien vouloir acter cette délibération pour validation avant BP 2022.

- **N°9-27-01-2022 DELIBERATION « Bons cadeaux pour le personnel communal »,**

Il est demandé de bien vouloir acter cette facture par délibération pour paiement de celle-ci étant d'un montant de 3123,40 euros.

- **N° 10-27-01-2022 DELIBERATION « Adhésion COS60 année 2022 »,**

Il est demandé de bien vouloir délibérer sur l'adhésion de la commune au COS 60 pour un montant de 1025 euros.

## **Réunions extérieures :**

### **CSS WEYLCHER :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la dernière réunion CSS du 16 décembre 2021 à la sous-préfecture de Compiègne.

#### **Informations Weylchem :**

##### Au global :

Réorganisation complète de la direction a été réalisée. Une forte activité est prévue sur 2022 avec 3 nouveaux produits.

Le site souhaite rétablir une image de confiance.

Certains plans d'actions sont mis en place par la plateforme pour les nuisances :

##### Sur les Nuisances Olfactives :

Beaucoup d'odeurs proviennent du bassin 24000 m<sup>3</sup>.

Des systèmes automatiques de surveillance ont été mis en place sur le bassin 24000 m<sup>3</sup> afin d'assurer une couverture liquide suffisante pour ne pas dénoyer ce bassin. Ce dénoyage a été à l'origine de plusieurs pollutions olfactives dans le village.

##### Sur les Nuisances Sonores :

Huit à dix points ont été clairement identifiés comme source de nuisance émettrice de bruit.

Une correction est prévue en fonction d'un Agenda Bruit sur la plateforme.

Des mesures sont en cours pour continuer à corriger certaines zones sur le site créant des nuisances.

➤ **CCLO bureau communautaire du 20/01/2022.**

- Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

A partir du 1 janvier 2022, les communes devront être en mesure de recevoir sous forme dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Pour les communes de moins de 3500 habitants, il conviendra à minima de disposer d'une adresse mail comportant un nom de domaine.

Il est constaté l'absence de nom de domaine pour de nombreuses communes de la CCLO.

Ce besoin de création émane du fait de l'obligation d'avoir une boîte dédiée et par ailleurs que les fournisseurs d'accès Internet deviennent obsolètes (ex: wanadoo.fr; yahoo.fr...) avec des boîtes mail non conformes et non sécurisées,

Un travail commun avec la CCLO est programmé afin d'uniformiser les 20 communes.

**COMMISSIONS :**

**Travaux :**

- Dossier travaux école maternelle :

Préau à terminer pendant vacances scolaires de février.

- Travaux à venir en 2022. (Prévisions à valider)



- Travaux sur les logements :

Le logement objet du chantier test n° 1 est terminé.

Suite à débat, la suite des rénovations portera sur l'ancienne bibliothèque. Le choix des entreprises sera réalisé suite au retour d'expérience du chantier n°1.

- Travaux d'enfouissement de la ligne HT 22kvolts

Il est prévu de démarrer le chantier courant 1<sup>er</sup> trimestre, une convention est à signer avec l'entreprise.

### **Sécurité :**

- Conformité électrique des bâtiments

La mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux sera réalisée courant 2022.

- Aire de jeux : un champignon sur un des jeux a été cassé. Le remplacement est prévu.

- Balayeuse pour entretien des rues :

Nous allons consulter notre compagnie d'assurance pour savoir si un complément d'assurance est nécessaire pour l'utilisation de véhicules du type balayeuse (circulation à très basse vitesse) sur la départementale.

### **Commission environnement et commission travaux :**

- Gestion différenciée :

La réunion pour démarrer la gestion différenciée et travaux à prévoir a été faite le 21-10-2021.

La rue de Rochefort est prise comme prototype.

Une réunion avec les habitants de la rue est à prévoir pour réaliser une information et mettre en place un planning de réalisation des travaux.

### **Fêtes et cérémonies :**

- Comité des fêtes :

Le renouvellement du comité des fêtes est en cours.

Une présentation du nouveau bureau sera réalisée à la prochaine réunion de conseil.

### **Nuisances :**

Voir compte-rendu du CSS ci avant.

### **Finances :**

- **Commission finances :**

Présentation du travail réalisé par la commission :

Le pointage des comptes a été réalisé.

Nous sommes en attente de retour du compte de gestion de la trésorerie de Compiègne.

La délibération sur les engagements avant BP a été faite précédemment lors de ce conseil.

Un point est fait sur les dépenses d'investissement afin d'identifier les RAR (Restes A Réaliser).

### **Informations :**

-Les vœux du Maire ont été diffusés sur Panneau Pocket et sur le site internet.

- L'administration du site de Berneuil est conservée par la mairie.

- Notre bulletin d'informations de fin d'année 2021 complet.

- Le berneuillais (notre journal numérique) est en cours de finalisation et sera en ligne début février.

### **Action jeunesse :**

- Un tableau des manifestations est à réaliser.

- Le forum des associations du village est à programmer.

- Une réunion est à programmer rapidement pour finaliser ces actions.

### **Matériel Communal :**

- Salle Jean Sabatier les nouveaux matériels (broyeur et perche pour la taille des arbres) ont été testés. Ce test a permis de valider leur bonne utilisation.
- La balayeuse passera à partir de fin février.  
Sur ce matériel divers interventions ou achats sont prévus :
  - Pneus avant du tracteur à changer.
  - Brosses supplémentaires et lames de rechange à prévoir.

### **Cimetière :**

#### **Cavernes**

- Nous avons reçu le devis pour la mise en place de cavernes :  
Une demande de subvention a été faite pour 2022.

### **Scolaire :**

- Un point est fait sur l'évolution de la covid et sur le périscolaire.

### **Ciné-rural :**

- La dernière séance qui est maintenant à 20h30 à attirer 10 personnes.  
Le prochain film « LE TEST » est prévu en février.

### **Bois :**

- La coupe de bois 2022- 2023 est lancée. Les inscriptions sont toujours possibles.
- Le début du nettoyage de la cote D335 est prévu le samedi 29 janvier.  
Un arrêté communal est fait pour barrer la route D335.
- Plantation d'arbres :
- Il a été évoqué en commission le souhait de replanter des arbres.  
Nous allons étudier la faisabilité et analyser la possibilité d'intégrer les écoles dans ce projet.

### **Le COS 60 :**

- La Cotisation pour 2022 est de 1025 euros.  
Le Cos propose des réductions au personnel communal : notamment
    - Chèques vacances (50 euros par mois de prélèvement pendant 8 mois). En fonction des revenus chèques gratuits supplémentaires jusqu'à 100 euros.
    - Aide pour la rentrée scolaire à partir du collège et lycée.
    - Noël des enfants
    - Réductions pour les licences sportives.
- Un manque de participation et d'utilisation de ces aides est constaté parmi le personnel communal.
- Afin de ne pas arrêter cet avantage, il est décidé de mettre un plan d'actions en place :
- Un tableau « COS 60 » dans notre espace de communication.
  - Publicités régulières remontées à l'ensemble du personnel.

### **Informations diverses**

- L'achat de la parcelle de TERRAIN cadastrée AO 40 est effectuée. Cela va nous permettre des travaux d'enfouissement d'une ligne de 20 KVVolts par ENEDIS.
- Possibilité d'achat de la parcelle AO 41 voisine. Faire une proposition si la commune est intéressée et réflexion à mener sur l'usage de ce terrain.
- L'installation de chauffage de la salle Jean Sabatier est à réviser. En attente d'un devis.
- Le chemin de VAUDRON sera refait par la société SAVA M. BRICOUT.

- M. Jean DORSETTI demande une autorisation de passage pour apporter de l'eau sur ses champs de Saint crépin au bois. Il Souhaite passer par la tranchée ouverte pour le passage du biogaz. Le dossier est en cours.
- PLU : Nous avons des premiers retours de l'examen de notre PLU par les différentes instances Les commentaires seront analysés avec la CCLO et le cabinet Arval.
- Incendie rue de sainte Claire. Toutes informations concernant ce type d'évènement sont à remonter rapidement à la mairie.
- Mise en place de capteurs de CO2 dans les écoles publiques : le délai pour déposer notre demande de subvention auprès de l'État est repoussé au 30 avril 2022. L'analyse de l'obligation et du besoin est en cours
- Une facture de régularisation nous est parvenue de la CCLO pour la vérification de l'éclairage public par la société INEO. Cette facture porte sur la période de 2019 à nos jours. Nous allons proposer un étalement de régularisation.
- Nichoirs à Mésanges : Nous allons réaliser un achat groupé de nichoirs avec la CCLO dans le but de combattre la chenille processionnaire. Elle est le seul prédateur à consommer ces insectes tous les stades larvaires. Il est prévu 10 nichoirs pour un cout de 5 euros pièce.
- A compter du 1er janvier 2022, la SAUR aura la charge de l'entretien des réseaux d'eau potable de notre commune.
- A compter de cette même date, l'entreprise HYDRA entretiendra les réseaux d'assainissement et la station d'épuration.
- Prévision d'épreuves sportives :
  - Course « Compiègne Triathlon » le 15 mai 2022 passage en plaine.
  - Course « la cosacienne » le 01 mai traversée de Berneuil :
  - Les accords sont à donner.
- Différents cas rencontrés de chats blessés. La gendarmerie est informée

**Tour de table :**

- Trou rue des mazes
- Miroir rue des mazes. Coude dans le square.
- Les panneaux sont sales. Panneau rue du Bourgain.
- Les caniveaux rue M RINN.
- Pbs récurrents sur les passages piétons.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H00.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au jeudi 24 février 2022